



VAL-DE-VESLE

ARRETE MUNICIPAL

N° 2025-04-008

**ARRETE PORTANT TABLEAU ANNUEL D'AVANCEMENT
DE GRADE - ANNEE 2025
CADRE D'EMPLOIS des ADJOINTS TECHNIQUES TERRITORIAUX**

pour l'accès au GRADE de adjoint technique territorial principal
de 1ère classe

Le Maire de VAL-DE-VESLE,

Vu le code général de la fonction publique,

Vu le statut particulier du cadre d'emplois des ADJOINTS TECHNIQUES TERRITORIAUX,

ARRETE

Article 1 : Le tableau annuel d'avancement est fixé comme suit :

Agent	Libellé Grade Actuel	Libellé Grade proposé	Niveau	Observations
<i>Mme ROYER Milene</i>	adjoint technique territorial principal de 2ème classe	adjoint technique territorial principal de 1ère classe	1	DOSSIER RECEVABLE

Total promouvables : 1

Nombres d'hommes : 0

Nombre de femmes : 1

Total promus : 1

Nombres d'hommes : 0

Nombre de femmes : 1

Fait à VAL-DE-VESLE, le 25 avril 2025

Le Maire, Serge HIET


